





A vous Salarié !NAO - B2S Le

Mans 2014

<u>Droit de réponse de la note d'information de la Direction du 22 octobre</u>

2014 :

La Direction méprise chaque salarié de ce site, dés lors qu'elle souhaite vous verser une prime pour les négociations annuelles en cours. Cette prime sera soumise aux critères d'absentéisme suivants : en dessous de 8% d'absentéisme = 100% de la prime, entre 8 et 13% = 50% de la prime et au dessus de 13% = AUCUNE PRIME !!!!

Nos propositions semblent mettre en péril la pérennité du site et pourtant depuis 3 ans, b2s Le mans, est l'un des deux seuls sites rentables du Groupe

(avec Valenciennes) et notre direction depuis 3ans, ne partage pas cet argent que chaque téléconseiller a durement fait « rentrer » dans les caisses de b2s car ils n'ont aucun respect pour les salariés!!

La Prime ne compte pas dans le calcul de la retraite !!!!

Ce que comprend l'absentéisme : arrêt maladie, enfants malades, retards...

Aucune augmentation depuis 10 ans!!!

Bien que nos demandes n'ont pas été chiffrées, elles tiennent compte de l'augmentation du coût de la vie (inflation) et des difficultés pour les salariés

Vous n'obtiendrez une prime de la part de la Direction que si vous êtes performants (atteinte et dépassement de l'objectif).